EDASOP
Ecole des Avocats Sud-Ouest Pyrénées

FORMATION CONTINUE 2024

PRESENTIEL

PARTENARIAT
ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE / EDASOP

ACCOMPAGNER LES PUBLICS AYANT DES CONDUITES ADDICTIVES

Mercredi 3 avril
De 9h00 à 12h00

Lieu de la formation :
Association Addictions France
65, rue Georges Lassalle
Tarbes

Merlène GRIVOT
Coordinatrice régionale

Gratuit

Objectifs : Cette formation a pour objectif d'améliorer la prise en charge en addictologie des publics sous-main de justice. A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Identifier les mécanismes en jeu dans les addictions
- Repérer les modalités d'accompagnement et les réseaux en addictologie
- Appréhender les partenariats entre les acteurs de la justice et de l'addictologie

Pré requis : Être avocat.

Programme :

SÉQUENCE N°1 : Les conduites addictives des personnes sous-main de justice : Généralité et Evolution

- Appréhender les pratiques addictives de ce public spécifique, les mécanismes en œuvre, les modes et sens des usages
- L'évolution de la prise en charge en addictologie

SÉQUENCE N°2 : Justice et Réseaux en Addictologies

- Les liens santé et justice dans le cadre d'un accompagnement en addictologie en individuel et en collectif – présentation des groupes d'obligation de soin à Addictions France des Hautes-Pyrénées
- Identifier les structures et les ressources en addictologie de proximité

SÉQUENCE FINALE

- Evaluation orale de l'intérêt porté à l'intervention

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques transdisciplinaires
- Techniques d'animations de groupes
- Utilisation d'outils ludiques
- Remise d'une documentation pédagogique aux participants et accès aux ressources documentaires en ligne

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux), 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière) et 3 (Niveau "Expert" s'adressant aux spécialistes =et praticiens confirmés de la matière).

Présence des apprenants :
Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

***Inscriptions** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.*

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap *: Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@edasop.fr*
05 61 53 58 52